
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 1 Identification du produit et de la société

Nom du Produit: **TONER TYPE T/1075/1090/4050/4250/4090/4450/5088/DocuTech 90/DocuPrint 390/5388/5680/5692/5892**
 Numéro de la fiche de données: 3-1015 4. 0. 3
 Code du Produit: 6R303, 6R90131, 6R90149
 Nom du produit chimique: Aucun



Nom du Fournisseur: Xerox AG
 Adresse du Fournisseur: Lindenstrasse 23
 CH-8302 Kloten

Téléphone: 043 / 305 12 12
 Télécopie: 043 / 305 15 51
 Personne Responsable: Christoph Schweizer
 Email: ehs-europe@xerox.com
 Téléphone D'urgence: non applicable

2 Identification des dangers

- Nocif pour les organismes aquatiques (R52)

3 Composition/informations sur les composants

Nom du produit chimique	Concentration	CAS No.	EC No.	Phrases de risques*	Symboles
Polymère de styrène/méthacrylate de n-butyle	90-95%	25213-39-2		Aucun	Aucun
Noir de carbone	3-8%	1333-86-4	215-609-9	Aucun	Aucun
Sel d'ammonium quaternair	<2%	3843-16-1	223-336-1	Aucun	Aucun
Chlorure de cétylpyridinium	<1%	123-03-5	204-593-9	R22, R36/37/38, R41, R50	Xi, Xn, N

*Voir Section 16

4 Premiers secours

Contact avec la peau

- Laver avec du savon et de l'eau froide

Contact avec les yeux

- Si les yeux ont été atteints les laver immédiatement et abondamment à l'eau

Ingestion

- Faire boire 200 à 300 ml d'eau (1 quart de litre)

Inhalation

- Déplacer la personne dans une zone correctement aérée
-

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'inflammabilité - non applicable
 - Limites d'explosion : les données relatives aux tests montrent que le seuil minimum d'explosion est d'environ 0,1kg/m³ ; le seuil maximum n'est pas bien défini mais pourrait être de l'ordre de 2kg/m³. Les énergies minima d'ignition pour brûler des nuages et des couches de toner sont respectivement de l'ordre de 52,5 et 110 mJ. Les températures d'ignition correspondantes sont d'environ 496 et 388°C
 - Point d'auto-ignition - inconnu
 - Les produits de combustion comprennent de la fumée et des oxydes de carbone et d'azote
 - En cas d'incendie, utiliser de l'eau, de la mousse ou du dioxyde de carbone
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Actions immédiates

- Le toner, comme toute poudre fine, peut présenter des risques d'explosion s'il est en suspension dans l'air. Il faut donc neutraliser toutes les sources de chaleur en premier lieu si un nuage de toner se forme par accident

Méthodes de nettoyage

- Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner

Précautions spéciales

- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
-

7 Manipulation et stockage

Manipulation

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

Stockage

- Conserver dans un endroit frais et sec
-

8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites D'exposition

- Limites d'exposition Xerox : 2,5mg/m³ (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière inhalable; 0,4 mg/m³ (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière respirable

Contrôle de l'exposition

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
-

9 Propriétés physiques et chimiques

- Apparence: poudre noire
 - Odeur: Sans odeur
 - pH - non applicable
 - Pression vapeur - non applicable
 - Densité vapeur - non applicable
 - Point de fusion - inconnu
 - Insoluble dans l'eau
-

9 Propriétés physiques et chimiques (....)

- Gravité spécifique (eau=1) ~ 1.1
 - Point d'inflammabilité - non applicable
 - Point d'auto-ignition - inconnu
 - Limites d'explosion : les données relatives aux tests montrent que le seuil minimum d'explosion est d'environ 0,1kg/m³ ; le seuil maximum n'est pas bien défini mais pourrait être de l'ordre de 2kg/m³. Les énergies minima d'ignition pour brûler des nuages et des couches de toner sont respectivement de l'ordre de 52,5 et 110 mJ. Les températures d'ignition correspondantes sont d'environ 496 et 388°C
 - Densité en vrac ~ 0.5 g/cm³
 - Taille particule : 11.4 +/- 1.0 microns (diamètre moyen par volume)
-

10 Stabilité et réactivité

- Stable
-

11 Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

- LC50 (inhalation, rat) >5g/m³, aucun signe de toxicité lors de l'inhalation
- Toxicité subchronique (90 jours) par inhalation non prouvée
- LD50 (oral, rat) >10 g/kg, aucun signe de toxicité lors de la prise orale
- LD50 (peau, lapin) >2g/kg, aucun signe de toxicité sur la peau
- Légère irritation de la peau chez le lapin (score 0.34)
- Aucune réaction de la peau (cochon d'Inde)
- Légère irritation, pas de sensibilisation au test du patch sur l'homme
- Irritation temporaire de la muqueuse de l'oeil chez le lapin ; légère si pas de rinçage, minime si rinçage avec de l'eau par instillation

Cancérogénicité

- Potentiel cancérigène non prouvé (transformation de cellule BALB/3T3 : négatif)

Tératogénicité

- Tératologie (déformation congénitale) par inhalation non prouvée (rats)

Mutagénicité

- Mutagénicité non prouvée (Ames, lymphome de la souris, CHO/SCE, micronucléus de la souris : tous négatifs)
-

12 Informations écologiques

Écotoxicité

- Nocif pour les organismes aquatiques (R52)
- LC50 (truite) = 820 mg/l
- EC50 (Daphnia magna) 20 mg/l

Mobilité

- Insoluble dans l'eau

Persistance et dégradabilité

- Pas biodégradable rapidement

Potenciel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif
-

13 Considérations relatives à l'élimination

Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 17*

Considérations relatives à l'élimination

- Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets
 - En cas d'incinération prendre soin de ne pas provoquer la formation de nuage de poussière
-

14 Informations relatives au transport

- Non classifié comme dangereux pour le transport
-

15 Informations réglementaires

Règlementations

- Cette produit est couverte par la Directive sur les Préparations Dangereuses (1999/45/EC) tel qu'amendé

Danger

- Nocif pour les organismes aquatiques (R52)

Sécurité

- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité (S61)
-

16 Autres informations

Texte des codes d'expressions R et S utilisés dans cette fiche technique de sécurité :- R22: Nocif en cas d'ingestion; R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau; R41: Risque de lésions oculaires graves; R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.